

CAP Maintenance des véhicules automobiles option B : véhicules de transports routiers

PRÉSENTATION

Le titulaire du CAP en maintenance des véhicules automobiles option B : véhicules de transports routiers exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules.

Le titulaire de ce CAP sera en mesure de réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ; participer au diagnostic sur les véhicules ; réceptionner et restituer le véhicule ; participer à l'organisation de la maintenance.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Collecter les données nécessaires à son intervention :

- Collecter les données d'identification
- Collecter les données techniques et réglementaires

Communiquer en interne :

- Rendre compte de son intervention
- Compléter un ordre de réparation, bon de commande de pièces
- Utiliser les moyens de communication de l'entreprise

Préparer son intervention :

- Localiser sur les véhicules, les sous-ensembles, les éléments, les fluides
- Identifier les étapes de l'intervention
- Choisir les équipements, les outillages
- Collecter les pièces, les produits

Gérer son poste de travail :

- Organiser son poste de travail
- Maintenir en état son poste de travail
- Appliquer les règles en lien avec l'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement

Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments :

- Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les fluides
- Réparer les sous-ensembles, les éléments
- Effectuer les mesures sur véhicules

Régler un système :

- Effectuer les réglages des différents systèmes
- Mettre à jour les indicateurs de maintenance

Préparer les véhicules :

- Préparer le véhicule pour l'intervention
- Préparer les véhicules pour la restitution

Participer au diagnostic :

- Constater un dysfonctionnement, une anomalie
- Comparer les résultats des mesures, contrôles et essais avec les valeurs attendues
- Identifier les sous-ensembles les éléments ou fluides défectueux

Effectuer les contrôles, les essais

DÉBOUCHÉS / POURSUITES D'ÉTUDES

Ce CAP forme des mécaniciens chargés de l'entretien courant et de la réparation des véhicules de transport routier : poids lourds, véhicules de transports en commun. Ils travaillent chez les concessionnaires et agents de marque, dans les réseaux après-vente des constructeurs, les garages indépendants, les ateliers de maintenance d'entreprise de transport routier, les parcs d'entretien de véhicules d'administration.

Après un CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières, il est possible de poursuivre les études en :

- Bac pro maintenance des véhicules option B Véhicules de transport routier
- MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
- MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

CONTACTER LE CECOF

04.74.38.91.65

integration@cecof.asso.fr

CECOF

52, av. de la Libération
01500 Ambérieu en Bugey
Tél. : 04 74 38 40 22
cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Pour les contrats
d'apprentissage :

Accessible aux jeunes âgés de
15 ans après la 3ème et aux
jeunes âgés de 16 à 30 ans sans
condition.

Pour les autres modalités de
formation : Accessible aux
jeunes âgés de 18 ans et plus
sans condition.
Compétences-socles exigées.

TARIFS

La formation est gratuite pour le
bénéficiaire en apprentissage ou
en contrat de
professionnalisation.
Le coût de la formation est
intégralement pris en charge par
la branche professionnelle de
l'entreprise, via l'OPCO.

Code RNCP : 19118

Nom certificateur : Ministère de
l'Education Nationale et de la
Jeunesse

Date d'enreg certification :
22/04/2014



METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. Les méthodes pédagogiques sont interactives et prioritairement inductives. Les séances de formation sont construites à partir des référentiels de formation et de l'expérience des apprenants en entreprise. L'approche pluridisciplinaire est privilégiée autant que possible.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation (un bulletin par semestre) en préparation de l'examen final qui se déroule selon des épreuves pratiques, écrites et orales portant sur les enseignements généraux et professionnels reçus au cours de leur formation.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Apprentissage
- Eligible au CPF
- Contrat de professionnalisation
- Transition Pro
- CFP
- Financement France Travail

Qualification à l'entrée	Durée de la formation	Alternance
Aucune	2 ans : 800 heures	1 semaine sur 3
CAP ou autre diplôme	1 an : 400 heures	Parcours adapté

Le délai maximum d'entrée en formation est de 3 mois.

PROGRAMME DE FORMATION

CAP Maintenance des véhicules automobiles option B : véhicules de transports routiers

Français, Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique

Mathématiques, Physique, Chimie

Education Physique et Sportive

Prévention Santé Environnement

Réalisation d'interventions sur véhicules

Analyse d'une situation professionnelle

Analyse fonctionnelle et structurelle

Contenu adapté en fonction des blocs de compétences et des diplômes précédents déjà acquis.

CECOF
CENTRE DE FORMATION
— Le choix de la passion —

CECOF - Centre de Formation

52, av. de la Libération - 01500 Ambérieu en Bugey
Tél. : 04 74 38 40 22 - email : cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MAJ 07/05/2024